

# BOURG T

## votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°10 décembre 2021



### WEEK-END DE NOËL

Revivez l'évènement  
en photos...

*page 11*

#### ENFANCE

L'accueil de loisirs ouvre ses portes pour les vacances de février **P. 5**

#### PETITE ENFANCE

Le multi-accueil "Pirouette" vient de fêter ses 30 ans **P. 6**

#### AVANT-PREMIÈRE

Découvrez le film "Gisèle Halimi, la cause des femmes" **P. 12**



# VOEUX DU MAIRE 2022

et de l'équipe municipale

Vous êtes chaleureusement conviés à venir partager un moment de convivialité où la municipalité vous présentera ses vœux pour la nouvelle année. Une retrospective de l'année 2021 et de ses moments forts seront suivis d'un buffet, nous vous espérons nombreux !

**Vœux de la municipalité**  
Vendredi 14 janvier 2022 / 19h00  
accueil du public dès 18h30  
Espace culturel La Traverse  
[www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)



Samedi 4 décembre, les Bourgetaines et Bourgetains étaient invités à découvrir l'étude d'urbanisme au Prieuré. Depuis plus d'un an, l'équipe et plus précisément le pôle urbanisme aidé d'un cabinet d'architecte, a planché afin de préserver les patrimoines naturels et bâtis tout en assurant une cohérence dans les futurs aménagements, les déplacements et les enjeux de logements. Ce moment d'échange aura réuni une quinzaine de personnes le matin et une trentaine l'après-midi. Malgré peu de mobilisation sur un sujet général qui pouvait décourager de par une certaine technicité, la qualité des échanges fut néanmoins bien présente au sein des ateliers, avec un réel intérêt pour cette méthode participative. Retrouvez quelques éléments « clé » des échanges :

## LES MOBILITÉS :

- Besoin de mieux identifier les voies piétonnes des pistes cyclables et les séparer lorsque c'est possible, prévoir une voie verte pour la liaison des hameaux, étudier un retour en bus vers les hameaux pour les vélos,
- Identification de points de vigilance avec l'unanimité sur la mise en place d'une circulation apaisée avec des zones 30 km/h dans le bourg : chemin de la Grande Vie, montée de la Grande Marie, rue des branches, sortie du hameau des Granges, route de la Plaisse,
- Stationnement sur les trottoirs à réguler,
- Problème d'accès global vers la Croix Verte.

## LES ESPACES À ENJEUX :

- Utilité de relier les zones d'urbanisation de façon cohérente et dans un souci d'ensemble de Savoie Technolac au Lac,
- Anticiper les zones d'urbanisation avec une volonté d'intégration paysagère, environnementale, et sociale (habitats familles, et aînés),
- Projets avec des éléments sociaux appréciés : logements inclusifs pour aînés et handicap (De Buttet), maison de santé,
- Intérêt pour garder des espaces de bien-être (parcs, espaces de verdure, cheminements piétons, arbres

remarquables à préserver),

- Réhabilitation du centre : ilots Perrier et Grande Fontaine, Maison forte,
- Un point important, le triangle sud du Crous, pour pallier le manque de logements sociaux sur la commune, et diminuer la pression sur les opérations plus proches du centre.

## LES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

- Besoin de nouveaux espaces de jeux pour les enfants avec identification de nouvelles zones : terrain en face du cimetière, ilot Perrier (prévoir des sanitaires à proximité),
- Créer de nouveaux jardins partagés : en bas de De Buttet, vert village,
- Besoin d'équipements extérieurs pour le sport,
- Laisser l'espace du camping en aire de balade en intersaison, rajouter des bancs,
- Réhabiliter le terrain de boules et en créer un nouveau,
- Déplacer les bancs sur le trottoir vers la crèche pour les mettre à l'ombre.

La synthèse sera consultable sur le site de la mairie à partir de janvier 2022. Il était également possible de s'inscrire afin de participer aux prochains ateliers en 2022, vous pouvez également le faire en contactant la mairie à l'adresse suivante : [concertation@lebourgetdulac.fr](mailto:concertation@lebourgetdulac.fr)

## ATELIERS PARTICIPATIFS 2022 :

- Atelier de réparation vélo, recherche de bénévoles,
- Sécurité routière, hiérarchisation des voiries vitesse et cheminement piéton au centre-ville,
- Savoir "rouler" besoin de bénévoles dans les écoles,
- Atelier transports en commun avec un panel de personnes (prévoir 2 réunions annuelles),
- Stationnement,
- Jardins partagés, où les créer ?
- Parcs publics et jeux d'enfants : identifier les besoins et les zones d'implantation.

# SOMMAIRE

## VOEUX DU MAIRE 2022 P. 2

- Rendez-vous le vendredi 14 janvier 2022 à La Traverse

## RETOUR DE CONCERTATION P. 2

- Synthèse de la concertation urbanisme du 04/12/2021

## L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'adjoint : Edouard Simonian

## ACTUALITÉS LOCALES P. 4 ET 5

- À quoi ressemblera Savoie Technolac en 2050 ?
- Atelier réparation vélo... c'est parti !
- Mobilisation des bénévoles du CCAS pour les colis de Noël
- Colis de Noël par les élèves du périscolaire
- Accueil de loisirs : ouverture pour les vacances de février
- Prêt d'une caméra thermique

## TEMPS FORTS P. 6

- Une belle réunion de famille pour les 30 ans de Pirouette
- Le multi-accueil Pirouette au fil du temps

## DOSSIER DU MOIS P. 7 ET 8

- Conteneurs semi-enterrés (CSE) versus bacs roulant gris

## LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 8 À 10

- Les saveurs de l'Asie s'invitent au Bourget-du-Lac
- La bourse aux skis confirme sa 1<sup>ère</sup> place départementale
- Métropole Savoie recrute des enquêteurs/trices
- Les infos Activ'âge
- Vie municipale : tribunes politiques
- Le carnet : état-civil

## TEMPS LIBRE P. 11

- Week-end de Noël : la joie d'être ensemble

## FILM EN AVANT-PREMIÈRE P. 12

- Gisèle Halimi, la cause des femmes

## AGENDA

Bourget Mag n° 10 – Décembre 2021  
[www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac,  
07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex  
Tél : 04 79 26 12 05 / [service.communication@lebourgetdulac.fr](mailto:service.communication@lebourgetdulac.fr)

Directeur de la publication : Nicolas Mercat  
Rédaction : conseil municipal, service et groupe communication  
Création, réalisation : service et groupe communication  
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac

Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3000 ex.  
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

 Imprimé sur du papier 100% recyclé  
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# L'édito du Maire

L'ensemble de l'équipe municipale du Bourget-du-Lac vous souhaite de très bonnes Fêtes de Noël et de fin d'année, en famille ou entre amis.



Des Fêtes pour retrouver le goût de vivre ensemble, retrouver chaleur humaine et solidarité. L'année qui s'achève n'est pas encore marquée par la fin de la pandémie. Alors prenez soin de vous et de vos proches.

Prendre soin, c'est bien la couleur que nous souhaitons donner à nos vœux pour l'année qui vient. Prendre soin, c'est bien le rôle de notre municipalité. Prendre soin de nos petits, de nos enfants, de nos familles, de nos aînés et des plus fragiles d'entre nous, des associations qui sont le cœur vivant de la commune, des agents qui travaillent pour vous au jour le jour mais aussi de la nature exceptionnelle qui nous entoure. C'est ce à quoi nous nous sommes attachés en 2021 et nous attacherons une nouvelle fois en 2022.

Vous aussi, prenez soin de votre commune en 2022. Vous pourrez largement prendre part aux différents projets au travers des démarches participatives.

D'ici là portez-vous bien et joyeuses Fêtes !

*Nicolas Mercat*



## Parole d'adjoint

**Edouard SIMONIAN**

2<sup>ème</sup> adjoint délégué au pôle solidarité et économie, tourisme et intercommunalité.

La réflexion prospective sur le devenir à moyen et long terme de la commune est une des missions de notre équipe municipale. L'élaboration en concertation avec la population des documents et projets d'urbanisme a pour but de préserver et garantir le cadre de vie auquel nous sommes tous attachés.

Le bien-être quotidien et le bien vivre ensemble sont aussi les priorités de notre équipe. C'est pourquoi de nombreuses actions ont été entreprises pour répondre aux besoins et aux attentes des Bourgetains. Le soutien du département nous a permis de mettre en place des ateliers pour les seniors, les jeunes Bourgetains du conseil municipal jeune ont voulu exprimer la solidarité entre les générations en participant à la distribution des traditionnels colis de Noël pour nos aînés. L'accueil de loisirs des enfants en dehors du temps scolaire a débuté avec l'accueil du mercredi qui a maintenant atteint son rythme de croisière et pour lequel les parents ont témoigné de leur satisfaction. La deuxième phase avec l'accueil pendant les vacances scolaires sera mise en place progressivement en 2022 et débutera en février. Le bien vivre ensemble des Bourgetains d'aujourd'hui et de demain est le guide de nos actions.



## SAVOIE TECHNOLAC

## À QUOI RESSEMBLERA LE PARC D'ACTIVITÉS EN 2050 ?

Pour répondre à cette question, une centaine de technopolitains mais aussi simples citoyens, étudiants, chefs d'entreprise, anciens acteurs de Technolac, élus du Bourget-du-Lac, dont le maire Nicolas Mercat se sont réunis à La Traverse le 15 novembre pour discuter ensemble de l'avenir du parc et dessiner les prémices de Savoie Technolac à l'horizon 2050.

Créé à la fin des années 1980, le parc d'activités économiques a grandi et doit désormais répondre à de nouveaux défis engendrés par son incontestable succès (plus important cluster français dans le domaine de l'énergie, plus gros incubateur d'entreprises innovantes de la région Auvergne-Rhône-Alpes...).

En ateliers et sur différentes sessions, de petits groupes de participants ont ainsi pu établir constats et retours d'expérience pour ensuite envisager des solutions d'avenir selon les thématiques proposées par l'organisateur de la rencontre : Chambéry Grand Lac Economie (CGLE - syndicat mixte ayant la gestion du parc).

La conclusion de la journée a clairement fait ressortir quelques grandes idées fortes à prendre en compte : trafic saturé, peu de réseaux inter-entreprises, pas assez d'arbres...

**LA MOBILITÉ** : Incontestablement le plus gros enjeu pour les années à venir avec le problème des deux routes départementales servant d'accès et qui, aujourd'hui, arrivent déjà à saturation (30 000 personnes roulent en voiture quotidiennement sur ces deux routes).



Quelles solutions envisagées :

- Prioriser le bus en simplifiant ses trajets et en lui permettant d'éviter les embouteillages du matin et du soir (voies réservées, création d'un site propre à ce moyen de transport...)
- Favoriser également la solution "vélo" avec l'extension et l'amélioration du réseau de pistes cyclables actuel
- Plusieurs groupes de travail ont également proposé des trams, des trains allant jusqu'à Technolac et pourquoi pas envisager une interdiction des voitures à l'intérieur du technopôle avec la création de parkings extérieurs et la mise en place de navettes pour se déplacer à l'intérieur du parc

**ENVIRONNEMENT & VIE SOCIALE** : Plus de services sur place ont été préconisés par les usagers du parc d'activités (marché hebdomadaire, commerces...), plus d'interactions et de rencontres entre les entreprises, mais aussi avec les étudiants, sans oublier un retour de la nature au sens large en atténuant l'aspect trop "minéral" de Savoie Technolac par l'implantation de plus d'arbres et de végétation...



## SOLIDARITÉ / COLIS DE NOËL

## MOBILISATION DES BÉNÉVOLES DU C.C.A.S POUR LES COLIS DE NOËL

Jeudi 2 décembre, bénévoles et élus du C.C.A.S se sont retrouvés en Mairie pour préparer les colis de Noël avant distribution auprès des personnes âgées de 80 ans et plus. Les colis seront portés à domicile par les élus de la commune, dont ceux du C.C.A.S accompagnés des bénévoles ainsi que par des jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes. Cette année, 24 commerçants et artisans du Bourget-du-Lac ont participé à l'élaboration d'une corbeille gourmande 100 % locale et généreuse.



## LES ÉLÈVES DU PÉRISCOLAIRE ONT CONFECTIONNÉ DES COLIS DE NOËL PENDANT LEUR PAUSE

Dans le cadre des activités périscolaires de la pause méridienne, les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles du Chat perché (sur la photo) et de la Cascade ont confectionné 28 cadeaux nominatifs destinés aux personnes âgées, bénéficiaires du portage des repas à domicile. Lundi 13 décembre, en fin de matinée, les jolis présents soigneusement emballés ont été remis à Francis, l'employé du CIAS (centre intercommunal d'action sociale), pour une distribution aux principaux intéressés à l'occasion du repas festif de Noël.



## ACCUEIL DE LOISIRS

## OUVERTURE POUR LES VACANCES DE FÉVRIER 2022

Depuis septembre 2020, l'équipe municipale, et plus particulièrement le pôle solidarité travaille sur la réorganisation globale de sa politique jeunesse. Ceci a permis, dès février 2021, à la commune du Bourget-du-Lac d'ouvrir, avec le soutien de la CAF, de la F.O.L (Fédération des Oeuvres Laïques) et des services de l'état, un accueil de loisirs le mercredi, qui connaît un beau succès.

Comme elle s'y était engagée, et pour répondre aux besoins des familles, la municipalité va, à partir de février 2022, proposer un accueil de loisirs durant les vacances.

Toujours en étroite collaboration avec la CAF et les services de l'état, cette première expérience d'accueil durant les vacances sera menée sous la direction de la F.O.L 73.

## L'ACCUEIL DE LOISIRS OUVRIRA DU 14 AU 25 FÉVRIER 2022 POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS

Les enfants seront accueillis dans les locaux des écoles du P'tiou et du Chat Perché. Les horaires d'accueil seront de 7h30 à 18h en journée complète ou à la demi-journée avec ou sans repas, la capacité d'accueil étant fixée à 40 places. Le programme et les modalités d'inscriptions vous seront communiqués durant la première quinzaine du mois de janvier via : le site internet de la ville, le portail famille et les réseaux sociaux.

## RECRUTEMENT :

Nous recherchons des animateurs de préférence diplômés BAFA (stagiaires et non diplômés bienvenus). Renseignement et candidature auprès de M<sup>me</sup> Céline Garavaglia ☎ 07 88 91 59 63 ou cgaravaglia@lebourgetdulac.fr

## PRÊT D'UNE CAMÉRA THERMIQUE DU 17 DÉCEMBRE 2021 AU 21 JANVIER 2022

Par où s'échappe la chaleur de votre logement ? Les habitants du Bourget-du-Lac peuvent emprunter gratuitement une caméra thermique pour analyser l'isolation de leur logement !

Pour organiser votre prêt, contactez la Mairie au ☎ 04 79 26 12 02 ou mairie@lebourgetdulac.fr



## ATELIER RÉPARATION VÉLO...C'EST PARTI !

La Mairie du Bourget-du-Lac va mettre en place un atelier de réparation de vélos au début de l'année 2022. La structure a reçu une dotation de l'ADEME pour cette initiative et va s'appuyer sur les compétences locales comme "La Roue Libre de Chambéry" ou la "Vélobricolade". Ouverte à tous les habitants et étudiants, son fonctionnement se base sur du bénévolat (prises en charges d'heures d'ouvertures, gestion du parc vélos, etc.). Les personnes les plus motivées bénéficieront de formations aux réparations. Des actions de communication faisant la promotion du vélo seront également réalisées auprès des établissements scolaires environnants. Pour sa mise en service, faites un don à l'atelier de vos vélos inutilisés, cassés, trop vieux. Il leur sera donné une nouvelle jeunesse, ou bien serviront pour les pièces détachées ! Passionnés de vélo, bricoleurs, vous avez un peu de temps pour une action solidaire et partagée ? Rejoignez l'aventure !

● Contact : ☎ 04 79 26 12 12 / fdelbart@lebourgetdulac.fr



**HALTE-GARDERIE PIROUETTE**

**UNE BELLE RÉUNION DE FAMILLE POUR LES 30 ANS DE PIROUETTE**

Mardi 9 novembre dernier, la halte-garderie Pirouette s'est parée de ses plus beaux atours pour fêter comme il se devait ses 30 ans de bons et loyaux services envers plusieurs générations de Bourgetains. En compagnie des enfants et parents venus nombreux pour l'occasion, les 15 membres du personnel actuel, les deux directrices Céline Clain et Anne Gantes, les pionnières de l'aventure, le maire Nicolas Mercat, le 2<sup>ème</sup> adjoint Édouard Simonian et Fabienne Humbert, conseillère municipale déléguée à la petite enfance... tous se sont réunis pour une célébration simple et familiale, à l'image de Pirouette.

**"PIROUETTE" : TÉMOIN PRIVILÉGIÉE DE L'ÉVOLUTION DE NOTRE COMMUNE**

Avec l'essor débutant de Savoie-Technolac et ses nouvelles familles arrivant au Bourget-du-Lac, Marie-Thérèse Chetenneau, adjointe aux affaires sociales lors du dernier mandat de François Richard (1989-1995) décide de l'absolue nécessité de créer une halte-garderie dont elle s'occupa activement. Ce qui n'est au début qu'un ensemble en préfabriqué est inauguré en 1991. Il accueille 10 petits sous la surveillance de Brigitte Guesnon en

coordination active avec Brigitte Barlet, alors secrétaire générale de Mairie. Le nom de "Pirouette" est choisi suite à un concours et aux propositions faites par les enfants des écoles. Puis la commune grossit, il faut rapidement voir plus grand et surtout plus fonctionnel. Sous Jean-Pierre Vial (1995-2001) est décidé l'agrandissement de la garderie. Mais cette fois-ci elle s'intègrera dans une structure beaucoup plus large qui comprend aussi le relais assistance maternelle, un lieu d'accueil enfant-parents et le CCAS ; structure dont Claire Exertier-Monnard est aujourd'hui la directrice. À son emplacement actuel, l'ensemble est inauguré en 2005. Pirouette accueille 25 enfants. Mais c'est encore trop petit et moins de 10 ans plus tard est décidé sous la mandature d'Édouard Simonian (2008-2014) une extension opérationnelle en 2014. Depuis, Pirouette propose 40 places, toujours occupées, pour des enfants de 2,5 mois à 4 ans qui, avec les différents créneaux horaires, représentent 60 familles.



*Spectacle pour les tout-petits, échanges de souvenirs, convivialité et mise à l'honneur pour les pionnières de l'aventure Pirouette... la recette d'un anniversaire réussi !*

**LE MULTI-ACCUEIL PIROUETTE AU FIL DU TEMPS...**



*A son emplacement actuel, le premier ensemble est inauguré en 2005*



*Lors des travaux d'extension en 2014*



*L'ensemble multi-accueil Pirouette et le C.C.A.S aujourd'hui*



**COLLECTE ET RAMASSAGE DES DÉCHETS**

**CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS (CSE) VERSUS BACS ROULANTS GRIS**

**LA GESTION DES DÉCHETS ÉVOLUE**

Depuis 2003, la gestion des déchets est assurée par Grand Lac et financée à 84% par la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

RECETTES	2020	PART RELATIVE
Déchetterie (vente + REP)	282 550 €	2.2 %
Recettes liées au tri	230 792 €	1.8 %
Prévention/Sensibilisation	9 936 €	0.1 %
TEOM + redevance pro	10 639 169 €	84.2 %
Contributions CITEO	1 475 583 €	11.7 %
TOTAL	12 638 030 €	

La production globale, tous déchets confondus, pour l'année 2020 sur le territoire de Grand Lac (28 communes) est de 44 584 tonnes (soit 545 kg/hab.), dont 19 329 ont été incinérées car en dehors des filières de tri.

Toutefois, la gestion des déchets évolue et la réglementation impose :

- L'extension des consignes de tri dès le début 2023 (tous les plastiques iront au tri)
- L'obligation de sortir les déchets alimentaires des ordures ménagères en 2023 (soit 30% du contenu d'un sac d'ordures ménagères)
- L'obligation de réduction des déchets

Ainsi prochainement le sac d'ordures ménagères devrait être considérablement réduit au profit notamment du conteneur de tri, du compost et par l'émergence de l'économie circulaire.

Tout cela va dans le sens de ce qui avait été décidé en 2015, en conseil communautaire, de favoriser le tri des déchets afin de réduire les coûts financiers liés à la collecte et à l'incinération, les coûts environnementaux liés à ce traitement, et de pouvoir mieux les valoriser par recyclage ou compostage.

**QUELLES MESURES ENVISAGÉES ?**

Une des mesures pour atteindre cet objectif consiste à supprimer les bacs roulants gris au profit de points d'apport volontaires de tri. Chacun de ces points, équipés de 4 à 6 Conteneurs Semi-Enterrés (CSE), permettra le

dépôt des ordures ménagères non recyclables, du papier, des emballages, du plastique, du métal, du verre et, pour certains, de bio déchets (compostables).

Fin 2022, 70% du territoire de Grand Lac sera exclusivement collecté via ce nouveau dispositif et d'ici 2024 c'est 100% du territoire qui sera concerné (excepté l'hypercentre d'Aix-les-Bains).

Sur la commune du Bourget-du-Lac, les services de Grand Lac proposent de remplacer l'ensemble des bacs roulants par l'implantation de 35 points CSE, en plus des 16 points CSE existants. Cela favorisera le tri des déchets en rapprochant les points d'apport mais éloignera le dépôt des ordures non recyclables.

Pour ce projet aussi, les élus et les services techniques du Bourget-du-Lac s'emploient à défendre les intérêts de la commune, de ses habitants et de l'environnement, tout en étant conscients que le choix des emplacements présente de nombreuses contraintes :

- Intégration paysagère systématique et pas uniquement en zone touristique
- Contraintes foncières : emprise de 3.5 m<sup>2</sup> au sol et 2 m de profondeur pour un conteneur, plate-forme ou emplacement libre pour le camion grue, tout ceci dans une zone dégagée permettant la manipulation aérienne de ces conteneurs
- Proximité relative de ces points de collecte. Alors que Grand Lac envisageait que certains hameaux soient à 700 m de zone d'apport, la commune souhaite que la distance maximale soit 400 m
- Contraintes techniques : passage de réseaux souterrains, avis du département pour la circulation

Comme vous l'avez remarqué, quelques zones d'apports CSE ont déjà été implantées dans les zones où le choix de l'emplacement était relativement évident. Les négociations avec Grand Lac vont se poursuivre dans les mois et années à venir.

Il convient d'indiquer que ce projet porté par Grand Lac imposerait, fin 2024, la mise en place de colonnes aériennes disgracieuses si tous les CSE envisagés par leurs services n'avaient pas pu être implantés.

## LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)



## SAPINS DE NOËL

● Une fois les fêtes passées, de nombreux sapins terminent à côté des conteneurs des déchets ménagers, encombrant les espaces et rendent difficile la collecte des ordures. Or, les sapins sont des déchets à traiter comme les autres déchets verts. Deux solutions sont possibles : soit le sapin est broyé sur place soit il est à apporter à la déchetterie pour son recyclage.



## PROCHAINE PÉRIODE DE PRÊT DU BROUYEUR À VÉGÉTAUX

● Du 17 février au 02 mars 2021, le broyeur à végétaux mis à disposition par Grand Lac sera à nouveau sur notre commune. Si vous désirez louer l'appareil, il sera à récupérer auprès des services techniques municipaux.

Inscriptions préalables et renseignements en mairie aux horaires d'ouverture au public : ☎ 04 79 26 12 12 Pour rappel, il vous sera demandé : une pièce d'identité, un justificatif de domicile, une attestation assurance responsabilité civile, la carte grise de votre véhicule + remorque et une caution de 1000 €.

Retrouvez toutes les infos et la vidéo de démonstration du broyeur sur votre site : [www.lebourgetdulac.fr/broyeur-a-vegetaux](http://www.lebourgetdulac.fr/broyeur-a-vegetaux)



## DÉCOUVERTES CULINAIRES

## EN LIVRAISON OU À EMPORTER... LES SAVEURS DE L'ASIE S'INVITENT AU BOURGET-DU-LAC



Bao Anh est une Bourgetaine d'origine vietnamienne vivant au Grand Caton. C'est en plein confinement de février à mai 2021, qu'est né son projet de création d'entreprise de restauration "Grain de Riz, Grain de Folie", alimenté et nourri par le soutien et l'encouragement de ses voisins et plus proches amis. Bao propose de vous faire découvrir ses plats asiatiques faits maison, avec des ingrédients frais et variés, dans le souci d'associer des saveurs asiatiques avec des produits locaux de saison.

Tradition et modernité, avec une forte démarche éco-responsable, telle est sa ligne de conduite ! (utilisation de contenants consignés et vélo à assistance électrique pour venir livrer sur votre lieu de travail au Bourget-du-Lac ou Technolac).

● **Les spécialités proposées** : plats d'Asie du Sud-est, tels que les nems, les rouleaux de printemps, le bo bun, la soupe pho, le canard laqué... mais aussi le pad thai, le banh bao... sans oublier la cuisine japonaise avec les sushis, onigiris, soupe miso, saumon teriyaki ou brochettes yakitori !



Vous avez la possibilité de commander (minimum 24 h à l'avance) :

● par téléphone au ☎ 06 95 05 25 69

● via le formulaire de contact du site : [www.grainderiz.fr](http://www.grainderiz.fr) Puis rendez-vous au 180 Route des Catons pour retirer vos plats du lundi au vendredi de 13h à 14h et les jeudis et vendredis soirs de 17h à 19h ou en livraison par vélo à assistance électrique du lundi au vendredi de 12h à 13h si vous habitez au Bourget-du-Lac ou si vous travaillez à Savoie Technolac.



## ÉVÈNEMENT MARQUANT

LA BOURSE AUX SKIS DU BOURGET-DU-LAC CONFIRME SA 1<sup>ÈRE</sup> PLACE DÉPARTEMENTALE

Après son impossible tenue en 2020 en raison de la situation sanitaire, la grande bourse aux skis, édition 2021 a pu se dérouler à la Traverse les 13 et 14 novembre derniers. Malgré d'autres bourses aux skis se tenant en simultané dans plusieurs autres communes du département, celle organisée par le club ski montagne (CSM) du Bourget-du-Lac fut un succès total. Les pass sanitaires étant comptés, les organisateurs ont pu dénombrer plus de 4 800 personnes qui sont venues à la Traverse sur ces deux jours... confirmant ainsi le statut de plus grande bourse de Savoie. Une belle réussite amplement méritée pour les 150 bénévoles présents pour l'évènement !

● Infos Club Ski Montagne : [www.clubskibourget.com](http://www.clubskibourget.com)

## LISTES ÉLECTORALES 2022

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections de 2022 ? Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives. Vous pouvez vous inscrire :

● **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité valide et d'un justificatif de domicile numérisés (- de 3 mois) ;



## EMPLOI

## MÉTROPOLE SAVOIE RECRUTE DES ENQUÊTEURS/TRICES

Métropole Savoie (syndicat mixte gérant le Schéma de Cohérence Territoriale en Savoie) va prochainement réaliser une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du territoire Métropole Savoie - Avant-Pays-Savoyard. Elle sera effectuée par des personnes pouvant réaliser l'enquête sur et autour de leur commune de résidence, du mardi au samedi, en face-à-face, au domicile des personnes enquêtées, entre le 11 janvier et le 26 mars 2022 (hors période de vacances scolaires).



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe d'enquêteurs/trices (rémunération par enquête : 20€ bruts + 4€ de frais + primes), envoyez rapidement un CV à : [recrutement.savoie@test-sa.com](mailto:recrutement.savoie@test-sa.com) Infos : [www.metropole-savoie.com](http://www.metropole-savoie.com)



● **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile (- de 3 mois), d'un justificatif d'identité valide et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription (disponible en mairie) ;

● **par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile (- de 3 mois), un justificatif d'identité valide et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription (téléchargeable sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)).

À savoir pour vos vos prochaines démarches : la mairie du Bourget-du-Lac sera fermée du 24 décembre 2021 au 02 janvier 2022.

## ACTIV'ÂGE CONTINUE

**RÉUNION DE RENTRÉE 2022**  
Jeudi 13 janvier de 13h30 à 17h00  
en Mairie / salle Dent du Chat



Cette rencontre sera l'occasion d'un bilan de l'année écoulée, de la présentation du nouveau programme, des intervenants seront là pour vous présenter en détail leur animation. Vous pourrez également vous réinscrire sur les activités proposées en 2022.

● Pour les nouvelles inscriptions, merci de venir muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile

● Pour tous les participants merci d'apporter un pass sanitaire à jour.

## ACTIV'ÂGE "CAFÉS CAUSERIES"

**LES PREMIERS VENDREDIS DU MOIS AU "CHAT TOQUÉ"**

Témoignage "Recueil de la parole" : Nous venons de terminer la seconde réunion du "recueil de la parole" lors des Cafés causeries. Nous étions à chaque fois entre huit et dix participantes. La détente, la courtoisie et la gaieté étaient présentes et faisaient ressortir un état d'esprit joyeux.

Projets, souhaits émergeaient au gré des conversations. Il est vrai que nous sortions d'une période particulière où la joie a été mise à rude épreuve. Il fallait la retrouver, merci pour cette initiative.

Y.P et E.B.

# VIE MUNICIPALE

## TRIBUNES POLITIQUES

### "ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Suite au dernier conseil municipal, notre équipe a étudié toutes les options pour construire une école neuve dans le bourg (entre autres le terrain derrière la Crèche et le CCAS).

Aucune n'est réalisable faute de foncier disponible et constructible. La seule option reste donc la rénovation. Les 2,2 Millions de travaux, prévus pour 2023/2024, présentés en commission en novembre, comprennent : la rénovation énergétique, la création d'une classe supplémentaire, la mise aux normes PMR avec ascenseur, la rénovation intérieure complète.

Soyez assurés que nous suivrons de près cet investissement très important aux mieux des intérêts des bourgetains.

Joyeuses Fêtes à tous.

*Franck BARRUEL - Eric TEYSSÈDRE - Philippe CHARLIN - Thierry COUDURIER*

### "LE BOURGET C'EST VOUS !"

Des choix incompréhensibles.

Renoncer à la résidence sénioriale et au centre d'accueil des personnes âgées sur la propriété De Buttet ; même si la commune doit rembourser 134 000 €.

Faire un chèque de 88 000 € à un promoteur immobilier ; pour qu'il introduise 4 logements sociaux dans son programme.

Renoncer à un parking de covoiturage dans les travaux de 5<sup>ème</sup> branche du rond-point entrée Sud ; alors qu'il était financé par Grand Lac.

Engager 2,2 millions d'Euros en rénovation énergétique école du Chat Perché ; même s'il existe d'autres options.

Les minorités n'ont que 100 mots dans le Bourget-Mag, difficile d'y lister l'intégralité des choix incompréhensibles de la majorité.

Bonnes fêtes !!!

*Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE*



**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
**MERCREDI**  
**09 FÉVRIER 2022**  
**18h30 / Mairie**  
**Salle Dent du Chat**

# LE CARNET

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES - MARIAGES - DÉCÈS

du 3 mars au 27 novembre 2021



**BIENVENUE À VOUS :** Lisa DINTILHAC (01/03/2021) - Léo GHILARDI (13/03/2021) - Flora TOSONI (21/03/2021) - June BELLINA HERMELINE (27/04/2021) - Elio CHOINE (13/05/2021) - Paul BERTONA (16/05/2021) - Timéo OCCELLI (27/05/2021) - Maggy POIRIER (05/06/2021) - Ayline ASSALI (15/06/2021) - Anouk DEMOUY (09/07/2021) - Flon KQIKU (23/07/2021) - Solenn THISE CADANEZ (28/07/2021) - Basile BOUSSION CUINAT-GUERRAZ (27/07/2021) - Liv FICHO (06/08/2021) - Aaron GLOWACZ (20/08/2021) - Ayliz SOLAK (03/09/2021) - Victoria LANDRA GERARDIN (14/09/2021) - Samuel SCHMIDTS (21/09/2021) - Adrien CALLIGARO (04/10/2021) - Enaëlle BRETEAU (23/10/2021) - Andréa TREDEZ POINTEREAU (10/11/2021)



**FÉLICITATIONS :** Steven MENET et Lucie CUVELLIER (12/06/2021) - Cédric BARSÉ et Auriane MEUNIER (17/07/2021) - Cédric LAMBEAUX et Ageeth HENDRIKS (31/07/2021) - Enrico GIBERTO et Anne-Sophie LEFEBVRE (11/08/2021) - François GUÉTAZ et Alba OCHOA TORRES (14/08/2021) - Pascal CHARVIEUX et Virginie ROBIN (11/09/2021) - Franck LAPORTE et Marie-José POLINARIO (25/09/2021) - François-Xavier GUEROT et Pauline VINCENT (09/10/2021) - Tayyar HASANOV et Kanim MAMMADOVA (30/10/2021) - Maksym KHOUSNIYAROV et Tetiana HONCHARENKO (05/11/2021)



**ILS, ELLES NOUS ONT QUITTÉ(E)S :** Roger BEL dit BERBEL (03/03/2021) - Lucien LANGAIN (18/03/2021) - Jean TRONCHON (16/04/2021) - Pierre FOLCHER (15/05/2021) - Jeannine GIRAUD (10/05/2021) - Jacqueline SALTEUR de la SERRAZ veuve HÈME de LACOTTE (10/05/2021) - Béatrice GALON épouse MICHELLIER (24/05/2021) - Andrée GERBOUD veuve LORENZO (14/06/2021) - Martine ROUPIOZ (19/06/2021) - Brice SAVARO (10/07/2021) - Yannick BEUVELET veuve POLLET (12/07/2021) - Christian TROCHERIE (17/07/2021) - George PFEFFEN (19/08/2021) - Bernard LE NORMAND (20/09/2021) - Philippe BEAUVÉRIE (23/09/2021) - Jean-Pierre ZARAGOZA (10/10/2021) - Bernard GINIES (16/10/2021) - Daniel MOREL (26/10/2021) - Emile VERNAY (05/11/2021) - Suzanne BOZZO (27/11/2021)



## WEEK-END DE NOËL 2021

### LA JOIE D'ÊTRE ENSEMBLE



Annulée l'an dernier en raison de la crise sanitaire, l'édition 2021 du traditionnel week-end de Noël a pu se maintenir malgré un contexte toujours délicat (contrôle du pass sanitaire, port du masque, mauvaise météo la veille de l'évènement...). Pari toutefois réussi car cela n'a pas empêché près de 3000 personnes de se retrouver sur ces deux jours dans une bonne humeur générale typique de l'esprit de Noël *made in Bourget* !

Retrouvez toutes les photos sur [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)



# FILM EN AVANT-PREMIÈRE



Vendredi 21 janvier 2022 / 20h  
Espace culturel La Traverse

Film / Documentaire

Ven 21 jan

Avant-première nationale  
En présence de l'auteur et du réalisateur  
Espace culturel La Traverse

20h

Toutes les infos sur  
[www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)



## GISÈLE HALIMI La cause des femmes

@lebourgetdulac.fr



## Gisèle Halimi, la cause des femmes

En avant-première nationale, qui précédera la diffusion en février 2022 sur France télévision et l'hommage national qui lui sera rendu aux Invalides par le Président de la République, venez découvrir à l'Espace culturel La Traverse la vie particulièrement riche, faite de multiples combats de Gisèle Halimi !

Avocate engagée dans la cause des femmes, l'anti racisme, l'anticolonialisme, Gisèle Halimi, personnalité rebelle hors du commun disparue en 2020, a fait avancer de grandes causes : l'abolition de la torture en Algérie et de la peine de mort, luttes pour la parité, le droit à l'IVG, la pénalisation du viol...

Ce film va vous permettre de découvrir, au travers d'un dialogue entre Gisèle et sa petite fille Maud, son parcours, d'une Tunisie natale dans une famille très patriarcale à l'émancipation grâce au métier d'avocate. Véritable vocation chez elle, qui lui permet toute sa vie de mener ses combats au service de la justice.

Un débat clôturera la soirée, en présence de Jean-Yves Le Naour, auteur et de Cédric Condon, réalisateur.



GRATUIT

Réservations impératives et garanties jusqu'à 19h45 le soir de la diffusion à La Traverse.

04 79 26 12 12 / [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

## AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)



VENDREDI 07 JANVIER À 9H

CAFÉ-CAUSERIES

Le Chat Toqué

DIMANCHE 09 JANVIER À 17H

CONCERT de l'Union Musicale (La Motte-Servolex)

Espace culturel La Traverse

MARDI 11 JANVIER DE 15H30 À 19H30

DON DU SANG

Espace culturel La Traverse

MERCREDI 12 JANVIER DE 10H30 À 12H

ATELIER création d'escape games (8-10 ans)

Bibliothèque municipale



VENDREDI 14 JANVIER À 19H00

VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Espace culturel La Traverse

MERCREDI 19 JANVIER DE 10H30 À 11H

ATELIER LECTURE Kamishibaï (0-3 ans)

Bibliothèque municipale

JEUDI 20 JANVIER DE 20H À 22H

SOIRÉE DE DISCUSSION À THÈME "Parents

apprenez à dire non" et "Education positive"

C.C.A.S du Bourget-du-Lac (Picoti)

JEUDI 20 JANVIER À 20H

SPECTACLE LYRI-COMIQUE : "Les Cata Divas"

Espace culturel La Traverse



VENDREDI 21 FÉVRIER À 20H

FILM : "Gisèle Halimi, la cause des femmes"

Espace culturel La Traverse

MERCREDI 26 JANVIER DE 10H30 À 12H

ATELIER "Book Tubing" (8-12 ans)

Bibliothèque municipale

JEUDI 27 JANVIER À 20H

THÉÂTRE-COMÉDIE : "Comme des soeurs"

Espace culturel La Traverse

MERCREDI 02 FÉVRIER DE 16H À 17H

GOÛTER LECTURE / CRÊPE PARTY (6-8 ans)

Bibliothèque municipale



JEUDI 03 FÉVRIER À 20H

THÉÂTRE-COMÉDIE : "Carole"

Espace culturel La Traverse

VENDREDI 04 FÉVRIER À 9H

CAFÉ-CAUSERIES

Le Chat Toqué

MARDI 08 FÉVRIER DE 15H30 À 19H30

DON DU SANG

Espace culturel La Traverse

JANVIER 2022

JANVIER - FÉVRIER 2022